

29 DIRECTION DE LA CIRCULATION

Remarque aux superviseurs

Il faut donner des directives verbales et écrites à la personne assignée à la direction de la circulation (PDC) concernant ses tâches. Ce chapitre vous aidera à vous conformer aux exigences en matière de directives écrites en vertu du paragraphe 69(4) du Règlement concernant les chantiers de construction.

La personne qui dirige la circulation des véhicules :

- doit être un ouvrier compétent;*
- ne doit pas effectuer d'autres tâches que celle de diriger la circulation;*
- doit se tenir à l'endroit le moins dangereux possible par rapport à la circulation;*
- doit recevoir des directives adéquates par écrit et verbalement, dans un langage que cette personne peut comprendre, concernant la direction de la circulation des véhicules. Ces directives doivent décrire les signaux à utiliser.*

De plus, on doit laisser les directives écrites sur les lieux.

Quels sont les objectifs de la direction de la circulation?

- Protéger les ouvriers de la construction et les véhicules du public en dirigeant la circulation.
- Arrêter la circulation lorsque certaines tâches l'exigent. Autrement, amener les véhicules à ralentir, afin d'éviter les embouteillages et les délais.
- Permettre d'effectuer les travaux de construction efficacement et en toute sécurité.
- S'assurer d'accorder la priorité aux véhicules du public avant la machinerie.

De quels accessoires ai-je besoin?

Personnels

- Casque de sécurité réglementaire.
- Bottes de sécurité homologuées CSA grade 1 (marque CSA triangulaire verte à l'extérieur, étiquette rectangulaire verte à l'intérieur).
- Vêtement, habituellement un gilet, qui couvre le thorax et respecte les exigences suivantes :
 - couleur fluorescente ou orange clair
 - deux bandes verticales jaunes de 5 cm de largeur à l'avant, et qui couvrent au moins 500 cm²
 - deux bandes jaunes diagonales de 5 cm de largeur au dos, formant un X, et qui couvrent au moins 570 cm²
 - des bandes rétro réfléchissantes et fluorescentes
 - La veste en nylon doit être ajustable et détachable sur les côtés et le devant.

Nous recommandons que les vêtements soient conformes à la norme CSA Z96-02 — notamment un vêtement CSA classe 2, niveau 1 ou 2.

Panneau

Le panneau qui sert à diriger la circulation doit être

- octogonal, avoir 450 mm de largeur et être installé sur une perche de 1,2 m de longueur.
- Le panneau doit avoir au moins la rigidité d'un contreplaqué de 6 mm d'épaisseur.
- Un côté du panneau doit être rouge et rétro réfléchissant à haute intensité, et porter le mot STOP (ARRÊT) en lettres

blanches rétro réfléchissantes, de 150 mm de hauteur.

- L'autre côté doit être vert jaune, fluorescent, rétro réfléchissant à haute intensité et fluorescent de type microprisme, avec une bordure en forme de losange de 317 mm x 317 mm, et porter le mot SLOW (RALENTISSEZ) en lettres noires de 120 mm de hauteur.

À la tombée de la nuit

Le paragraphe 69.1(4) du Règlement concernant les chantiers de construction stipule que vous devez porter des bandes rétro réfléchissantes argentées autour des bras et des jambes, ou des bandes équivalentes rehaussant la visibilité sur les côtés et couvrant au moins 50 cm² par côté.

Les mesures suivantes sont recommandées :

- Portez un casque de protection avec rubans réfléchissants.
- Servez-vous d'une lampe de poche munie d'un cône rouge, en plus du panneau, et apportez des piles de rechange.
- Placez des feux orange clignotants devant votre poste.
- Tenez-vous à un endroit bien éclairé sous des lampadaires temporaires ou permanents, ou illuminé par une voiture stationnée. (Tenez-vous complètement dans la zone éclairée, afin de ne pas créer une silhouette).

Quelles qualités doit posséder la personne qui dirige la circulation?

- Une bonne santé, une bonne vision et une bonne audition; une vivacité physique et mentale.
- Un jugement mature et une nature agréable.
- Une bonne capacité d'évaluation de la vitesse et de la distance, en vue de prévoir la circulation des véhicules venant vers lui ou elle.
- Un permis de conduire de préférence.
- L'aptitude à donner des directives simples aux conducteurs, de leur expliquer les risques et de répondre à leurs questions.
- Aimer, comprendre et respecter les responsabilités de sa tâche.

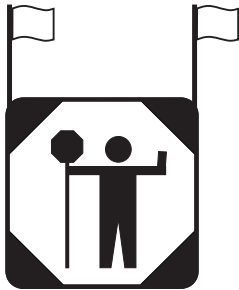
Comment dois-je me préparer à chaque tâche?

Avant de commencer, assurez-vous de connaître...

- le type de chantier de construction où vous travaillerez : revêtement, installation de tuyaux, nivellement, déblais et remblais, etc.
- le type de machinerie sur place : décapeuses, camions, compacteurs et niveleuses.
- comment on utilisera la machinerie : par exemple, en travers de la route, le long de l'accotement, dans les fossés ou sur un pont.
- s'il vous faut protéger les ouvriers qui installeront les accessoires de direction de la circulation comme les panneaux, les délinéateurs, les cônes et les barrières.
- toutes les modalités du contrat qui concernent l'utilisation de la route (par exemple, de nombreux contrats interdisent de travailler durant les heures de pointe en ville.)
- le type de circulation : par exemple, une grande route à deux voies, dans une courbe ou sur une colline, au moyen d'un détour ou de la fermeture de toutes les voies sauf une seule. Cette dernière solution est très répandue et nécessite qu'une personne veille à ce que les véhicules ne circulent pas dans les deux directions en même temps. (Reportez-vous à la page suivante.) Dans certains cas, quand les deux personnes assignées à la direction de la circulation ne se voient pas, il en faut une troisième qui les voit tous deux pour faire passer les messages. (Reportez-vous à « Position de la personne qui dirige la circulation » à la page suivante).

Que dois-je vérifier tous les jours?

- Assurez-vous que le panneau STOP-SLOW (ARRÊT-RALENTISSEZ) n'ait pas été endommagé et vérifiez si la hauteur du panneau et la grandeur des lettres sont réglementaires.
- Le panneau indiquant votre présence (TRAFFIC CONTROL PERSON AHEAD) (UNE PERSONNE DIRIGE LA CIRCULATION) doit être placé à une distance suffisante pour que les conducteurs la voient à temps.
- Enlevez ou recouvrez tous les panneaux de circulation au moment de partir ou si la direction de la circulation est temporairement interrompue.
- Entendez-vous avec le superviseur pour les pauses repas et santé, et pour aller aux toilettes.

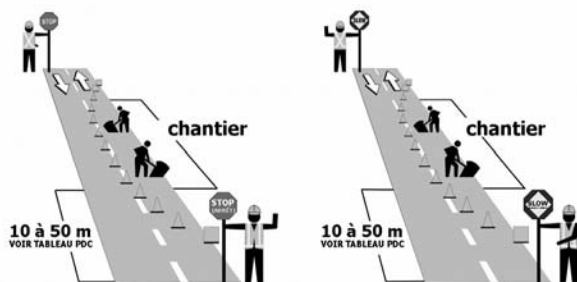


Où dois-je me tenir?

- Tenez-vous à la distance correcte du chantier. Reportez-vous au tableau PDC ci-dessous.
- Ne vous tenez pas sur la portion laissée ouverte de la route et faites toujours face à la circulation qui vient vers vous.
- Restez vigilant. N'oubliez pas la machinerie autour de vous tout en surveillant la circulation qui vient vers vous sur la route.
- Restez seul. Ne laissez pas les ouvriers se regrouper autour de vous.

TABLEAU DE LA PDC

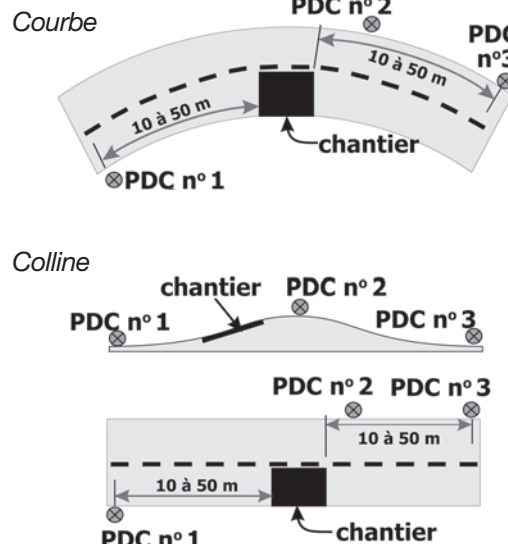
VITESSE AFFICHÉE	60 km/h OU MOINS, UNE VOIE OU RÉDUCTION À UNE VOIE DANS CHAQUE DIRECTION		70 km/h À 90 km/h, UNE VOIE OU RÉDUCTION À UNE VOIE DANS CHAQUE DIRECTION	
	FAIBLE	ÉLEVÉ	FAIBLE	ÉLEVÉ
DEGRÉ DE CIRCULATION				
DISTANCE DE LA PDC DU CHANTIER	10 à 15 m	20 à 30 m	30 à 40 m	40 à 50 m



Positions typiques sur une route à deux voies

- Restez à votre poste. Vous asseoir est risqué parce que vous diminuez ainsi votre visibilité et la capacité d'un conducteur de vous apercevoir.
- Adaptez les distances aux conditions de la route, aux conditions climatiques et à la vitesse. N'oubliez pas :
 - Les véhicules doivent disposer de suffisamment d'espace pour s'arrêter si vous le leur demandez. (Cette distance est au moins le double si la route est mouillée ou glacée.)
 - Tenez-vous là où vous pouvez voir les véhicules qui viennent vers vous et là où les conducteurs peuvent vous voir à au moins 150 mètres (500 pieds).
 - Évitez le risque d'être heurté dans le dos par la machinerie des autres ouvriers.
- Si le chantier est sur une colline ou dans une courbe, il faut trois PDC ou d'autres moyens de communication. La tâche de la PDC du milieu est de transmettre les messages entre les deux autres.

Position de la personne assignée à la direction de la circulation



Remarque : Sur une colline ou dans une courbe, il faut trois PDC ou d'autres moyens de communication.

La tâche de la PDC no 2 est de transmettre les messages entre les PDC no 1 et no 3.

- Une fois que votre superviseur vous a assigné à un poste de direction de la circulation, observez les alentours pour voir où vous pourriez vous enfuir, c'est-à-dire où vous pourriez aller pour éviter d'être heurté par un véhicule au cas où, pour une raison quelconque, le conducteur ignorerait vos directives. Si cela se produit, protégez-vous en vous éloignant du véhicule et avertissez les autres membres de l'équipe.

Où est-ce que je n'ai pas le droit de diriger la circulation?

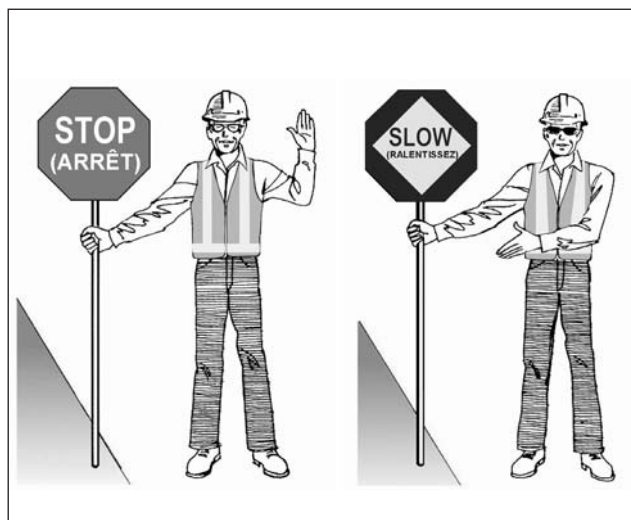
L'article 69 du Règlement 213/91 de l'Ontario précise que :

l'ouvrier ne doit pas diriger la circulation de plus d'une voie à la fois dans la même direction. p. 69(2)

l'ouvrier ne doit pas diriger la circulation si la vitesse limite habituellement affichée sur cette voie publique est supérieure à 90 kilomètres-heure. p. 69(3)

Comment dois-je donner les directives?

- Servez-vous du panneau STOP-SLOW (ARRÊT-RALENTISSEZ) et de vos bras, tel qu'illustré ci-dessous.



- Tenez fermement le panneau de façon à ce que les conducteurs qui viennent vers vous le voient complètement.
- Donnez beaucoup de directives aux conducteurs. Ne montrez pas le panneau STOP (ARRÊT) lorsque le conducteur est trop près de vous. Un véhicule qui se déplace à 50 kilomètres-heure (30 milles à l'heure) a besoin en moyenne de 45 mètres (150 pieds) pour s'arrêter. Plus le véhicule va vite, plus cette distance augmente.
- Lorsque vous montrez le panneau SLOW (RALENTISSEZ), évitez de faire arrêter complètement la circulation. Une fois que les conducteurs ont ralenti, faites-leur signe d'avancer lentement.
- Lorsque vous montrez le panneau STOP (ARRÊT), indiquez fermement de la main où vous voulez que le premier véhicule s'arrête. Une fois que le premier véhicule s'est arrêté, avancez au milieu de la route afin que le deuxième véhicule puisse vous voir.
- Avant de permettre aux véhicules immobilisés de repartir, assurez-vous que ceux qui viennent dans la direction opposée se sont arrêtés et que le dernier véhicule encore mobile a dépassé votre position. Tournez votre panneau et retournez sur l'accotement.
- Restez vigilant et ne quittez pas les voitures qui viennent vers vous des yeux. Lorsque vous signalez de la main, soyez ferme et positif.
- Coordonnez vos actions avec les feux de signalisation voisins, afin d'éviter les délais, embouteillages et confusions inutiles.
- Ne dirigez pas la circulation au moyen d'un drapeau.
- Dans certaines situations, la circulation est permise dans les deux voies, mais à vitesse réduite. Il y a alors deux personnes pour diriger la circulation, une dans chaque direction. Étant donné que les conducteurs peuvent être confus s'ils voient le côté STOP (ARRÊT) de l'autre voie, vous devrez modifier les panneaux. Couvrez le côté STOP (ARRÊT), afin qu'on ne voie pas cette forme et cette directive familières. Ainsi, on ne risque pas que les conducteurs s'arrêtent de façon inattendue.

Comment puis-je augmenter la sécurité pour moi-même et les autres?

- Ne vous laissez pas distraire en parlant aux autres ouvriers ou aux piétons. Si vous devez parler à un conducteur, restez à votre position et faites-le brièvement.
- Si vous communiquez au moyen d'un poste émetteur-récepteur avec un collègue qui dirige aussi la circulation, observez les mesures de précaution suivantes :
 - Déterminez comment vous communiquerez chaque directive et observez ces règles chaque fois.
 - Parlez d'une voie claire et ferme.
 - Faites des essais **avant** de commencer votre quart de travail et apportez des piles de rechange.
 - Évitez les conversations inutiles.
 - N'utilisez pas de poste émetteur-récepteur dans les zones de minage.
- Lorsque deux ouvriers dirigent la circulation, vous devez toujours pouvoir vous voir, afin de coordonner vos panneaux STOP-SLOW (ARRÊT-RALENTISSEZ). Vous devez vous comprendre. Si vous changez votre panneau STOP (ARRÊT) à SLOW (RALENTISSEZ) ou vice-versa, vous devez avertir l'autre en bougeant le panneau de bas en haut ou d'un côté à l'autre. Ainsi, les mouvements de circulation seront coordonnés. Un poste émetteur-récepteur est la meilleure façon de communiquer.

Si vous ne pouvez pas vous regarder l'un l'autre, il faut qu'une troisième personne vous voie tous les deux.

Quels sont mes droits en vertu de la loi?

Vous trouverez de plus amples renseignements sur les exigences en matière de direction de la circulation dans

l'Ontario Traffic Manual, Book 7 : Temporary Conditions, que vous pouvez vous procurer par le biais de ServiceOntario Publications (1 800 668-9938). Demandez l'article 170076. Vous pouvez le télécharger gratuitement du site www.mto.gov.on.ca/french/transrd/index.html en faisant une recherche dans le catalogue de la bibliothèque avec les mots Ontario Traffic Manual.

Ces renseignements s'appliquent à toute personne ou organisation qui effectue des travaux de construction, d'entretien ou de services publics sur les routes de l'Ontario.

Le Règlement concernant les chantiers de construction de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* rend obligatoire la protection des personnes assignées à la direction de la circulation. Cette obligation concerne non seulement les vêtements et accessoires de protection personnels, mais également les mesures et dispositifs de protection contre les dangers associés à la circulation des véhicules. La sécurité doit être traitée en priorité lors de la planification de la direction de la circulation. Les règlements de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* sont appliqués par le ministère du Travail.

Les personnes assignées à la direction de la circulation n'ont aucun pouvoir en vertu du *Code de la route* et ne sont pas des agents de la paix. Si des problèmes surviennent, faites ce qui suit :

- Informez votre superviseur des cas de conduite dangereuse.
- Gardez à portée de la main un carnet et un crayon, afin de pouvoir noter des numéros de plaque.
- Demandez à votre superviseur d'appeler la police dans les cas difficiles ou inhabituels.
- N'utilisez jamais la force envers un conducteur et ne passez pas votre colère sur un véhicule.
- Surveillez toujours l'arrivée d'un véhicule des services d'urgence. Les ambulances ainsi que les véhicules des services de police et de lutte contre les incendies ont toujours priorité sur tous les autres véhicules.

N'oubliez pas

- Faites toujours face aux véhicules qui viennent vers vous.
- Pensez à l'avance à une façon de vous enfuir.
- Portez vos vêtements de protection.
- Assurez-vous de pouvoir bien communiquer avec vos collègues qui dirigent aussi la circulation.
- Restez vigilant en tout temps.
- Soyez courtois.

Diriger la circulation est une tâche exigeante et souvent ingrate, mais c'est toujours une tâche importante. Votre aptitude à bien remplir cette tâche dépend grandement de votre attitude.